



Initiatives et Changement

Education à la paix - Paris

Dialoguer, apprendre à vivre ensemble, agir en citoyen

Association reconnue d'utilité publique

« Le temps d'une histoire, adoptons la paix-attitude »

Règlement du concours d'Histoire-images
organisé par l'association Initiatives et Changement

en partenariat avec Copain du Monde, mouvement d'enfants du Secours
Populaire

*Membre de l'Association Internationale Initiatives et Changement, Caux
ONG dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies
et du Statut Participatif auprès du Conseil de l'Europe*

Propriété d'Initiatives et Changement – Education à la Paix- reproduction Interdite

7 bis rue des Acacias – 92130 Issy Les Moulineaux – France
tél.: + 33 (0)1 41 46 03 60 – fax : +33 (1) 46 44 19 08 – info@ic-fr.org

Article 1 : Organisateur du jeu concours : l'association Initiatives et Changement dans le cadre du programme Education à la paix.

a- Objectifs d'Initiatives et Changement

Initiatives et Changement est un mouvement international regroupant des hommes et des femmes de toutes origines et de toutes familles de pensée qui œuvrent en faveur de la résolution des conflits, dans une perspective éthique.

L'action d'Initiatives et Changement repose sur l'idée que le changement des motivations, des attitudes et des comportements est non seulement possible, mais constitue le seul fondement solide d'un changement plus vaste et plus durable de la société. La force de sa démarche est de s'appuyer sur les expériences vécues par chacun, l'initiative individuelle et la responsabilisation qui se résume par cette devise : « Changer soi-même pour que le monde change ».

b- Objectifs d'Education à la Paix : Dialoguer, apprendre à vivre ensemble, agir en citoyen

Le programme Education à la paix, de l'association Initiatives et Changement, travaille auprès des enfants et jeunes pour réfléchir à des solutions pour mieux vivre ensemble et prendre conscience de notre responsabilité individuelle pour prévenir les conflits et améliorer nos relations avec les autres. Lancé en septembre 2004, ce programme touche aujourd'hui plus de 5000 jeunes de Paris et la région parisienne.

A travers des ateliers, Education à la Paix crée des espaces d'écoute et de dialogue pour les jeunes du primaire, du collège et du lycée afin de s'interroger sur le monde dans lequel on vit, de réfléchir à l'impact de son comportement, de découvrir son potentiel de changement pour mieux vivre ensemble. A travers des mises en situation, des débats, des exercices de coopération, ces animations font prendre conscience aux jeunes qu'il n'y aura pas de paix dans le monde si chacun de nous ne prend pas soin de la cultiver à titre personnel.

*Membre de l'Association Internationale Initiatives et Changement, Caux
ONG dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies
et du Statut Participatif auprès du Conseil de l'Europe*

Propriété d'Initiatives et Changement – Education à la Paix- reproduction Interdite

7 bis rue des Acacias – 92130 Issy Les Moulineaux – France
tél.: + 33 (0)1 41 46 03 60 – fax : +33 (1) 46 44 19 08 – info@ic-fr.org

c- Partenaires de l'association Initiatives et Changement

En France :

Initiatives et Changement France est membre de la Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix (anc. Coordination française pour la Décennie) et de la Coordination Internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. (Votée par l'assemblée générale de l'ONU le 19 novembre 1998 suite à l'appel des prix Nobel de la paix).

Initiatives et Changement France est également une association reconnue d'Utilité publique depuis 1968.

A l'international :

Initiatives et Changement International fédère les associations nationales d'Initiatives et Changement et vise à mettre ces expériences et ces compétences à la disposition des Nations Unies et des autres organisations internationales.

Initiatives et Changement International dispose d'un statut participatif au Conseil de l'Europe et d'un statut consultatif à l'ONU.

Coordonnées

Adresse : Initiatives et Changement - 7 bis rue des Acacias – 92130 Issy-les-Moulineaux,
tél : 01-41-46-03-60 - Courriel : info@ic-fr.org ; web : www.ic-fr.org

Article 2 : Objectifs du concours

a- Promouvoir une culture d'éducation à la paix chez les jeunes

Ce concours s'inscrit dans la continuité de la promotion de la Décennie 2001-2010 déclarée par l'ONU « Décennie Internationale de promotion d'une culture de non-violence et de paix ».

*Membre de l'Association Internationale Initiatives et Changement, Caux
ONG dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies
et du Statut Participatif auprès du Conseil de l'Europe*

Propriété d'Initiatives et Changement – Education à la Paix- reproduction Interdite
7 bis rue des Acacias– 92130 Issy Les Moulineaux – France
tél.: + 33 (0)1 41 46 03 60 – fax : +33 (1) 46 44 19 08 – info@ic-fr.org

A travers cette opération, Education à la Paix souhaite faire découvrir son programme aux professionnels de l'enfance en demande d'outils pour promouvoir une culture de paix chez les jeunes.

b- Sensibiliser les jeunes à se sentir acteur dans la résolution des conflits.

La réalisation d'un projet commun va donner aux jeunes l'opportunité de découvrir le fonctionnement d'un groupe et la difficulté de gérer les points de vue de chacun sans réagir de manière violente.

Les jeunes devront constituer des **groupes de 3 à 4 jeunes maximum** pour réaliser une « histoire en images », en découpant, en collant, en dessinant...un conflit avec une issue positive.

Par ce concours ils vont être amenés à construire un projet en groupe, c'est à dire avec un ensemble d'individus ayant des conceptions différentes les uns des autres. Comme dans toute dynamique de groupe, les conflits seront présents et le jeune sera amené, de manière consciente ou inconsciente, à découvrir l'importance de l'écoute et du respect de l'autre pour créer un projet commun. Education à la Paix souhaite également leur montrer que chacun d'entre nous est responsable, par le regard qu'il porte sur l'autre, de la paix ou de la violence qui l'entoure.

c- Réaliser que gérer un conflit positivement est possible

Les histoires de conflit qui se terminent bien sont rares. A travers la réalisation d'une « **Histoire en images** », nous offrons aux jeunes la possibilité de réfléchir à des issues positives à un conflit. Nous leur donnons également une occasion de se sentir acteurs de changement grâce à un outil créatif.

Article 3 : Présentation générale du concours

a- Agenda

- **21 septembre 2011** : lancement de la sixième édition du concours pour la Journée Internationale de la Paix

- **16 mars 2012** : réception des « *Histoire en images* » par Initiatives et Changement (date limite pour les envoyer : **16 mars 2012**, cachet de la Poste faisant foi)
- **fin mars 2012** : annonce officielle des « *histoires en images* » sélectionnées
- **Juin 2012** : Remise des prix

b- Lots

1- Nombre de lots : 35 lots sont mis en jeu. Toutefois, l'association se réserve la possibilité de modifier le nombre de lots, en plus ou en moins selon la qualité des « *histoires-images* » réceptionnées.

2- Descriptif des lots :

- **La réalisation d'un film d'animation** pour les premiers prix âge collège et âge primaire est à l'étude, en fonction des possibilités budgétaires du programme Education à la paix pour ce concours.
- **Des CD, DVD et BD** sur le thème de la paix (Bandes dessinées sur Gandhi, Martin Luther King, Max et Lili, goûters philo...) et des produits d'économie solidaire récompenseront les meilleurs documents.
- L'organisateur se réserve le droit de remplacer ces lots par des lots d'une valeur équivalente sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

c- Modalités

Pour participer à ce concours, les jeunes devront créer, sur une feuille A3, une « histoire en images ». En découpant, en collant, en dessinant**les jeunes raconteront un conflit (une dispute) qu'ils ont vécu en tant que jeune, et trouveront une issue positive à ce conflit. L'histoire doit mettre en scène des personnes, les personnages de fiction, imaginaires ou animaux ne seront pas acceptés.**

1 -Composition :

- Les « **Histoires en images** » devront être réalisées par des groupes de **3 à 4 jeunes maximum du même âge**. Cette réalisation peut se faire pendant ou hors du temps scolaire.
- Une seule « **histoire en images** » par groupe sera acceptée.
- Ce concours est également ouvert aux centres aérés, Mairies, associations.

2 - Format de la planche

- Chaque « **histoire en images** » devra être présentée sur une feuille A3 (une tolérance de plus ou moins 5 cm pour la longueur et la largeur est acceptée).
- Les participants sont libres de choisir une création en couleur ou en noir et blanc, d'utiliser des pinceaux, des images découpées et collées, photos, des crayons ou de faire une création informatique sur un format A3....

3- Critères

Le jury s'attachera :

- Dans un premier temps aux respects des consignes : âges, taille du groupe, format de la planche, date de réception des dessins.
- Dans un deuxième temps, à la force et à la pertinence du message : le conflit est-il réaliste ? Est-ce qu'il aurait pu être vécu par les jeunes ?
- Dans un troisième temps à la pertinence du processus de résolution du conflit : est-ce une résolution toute faite ? Les jeunes peuvent-ils mettre en application cette solution dans leur vie de tous les jours ? Les victimes et agresseurs semblent-ils satisfaits de la résolution ?
- Dans un quatrième temps, à la qualité esthétique des dessins

4- Envoi

Les participants peuvent envoyer leur réalisation jusqu'au 16 mars 2012 inclus (Cachet de la Poste faisant foi) en spécifiant leurs coordonnées complètes à l'adresse suivante :

Initiatives et Changement, Jeu concours, 7 bis rue des Acacias, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Ou en pièce jointe à marion.bonte@ic-fr.org

d- **Contenu**

*Membre de l'Association Internationale Initiatives et Changement, Caux
ONG dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies
et du Statut Participatif auprès du Conseil de l'Europe*

Propriété d'Initiatives et Changement – Education à la Paix- reproduction Interdite

7 bis rue des Acacias – 92130 Issy Les Moulineaux – France
tél.: + 33 (0)1 41 46 03 60 – fax : +33 (1) 46 44 19 08 – info@ic-fr.org

- Chaque « **Histoire en images** » doit comporter une ou plusieurs vignettes (dessinées ou découpées) racontant un conflit avec une issue positive.
- Les participants doivent obligatoirement faire parler leur(s) personnage(s).

e- Une histoire pour dire quoi ?

- Les jeunes doivent raconter avec humour, colère, angoisse...l'émergence **d'un conflit vécu**, son apogée, et lui trouver une issue positive. Ils peuvent évoquer tous types de conflit (Conflit à l'école, en famille, entre frères et sœurs, entre amis...).
- L'étape de la résolution positive doit obligatoirement impliquer un engagement de tous les personnages de l'histoire afin que chacun ressorte satisfait. **Les histoires se terminant par une fin violente venant de l'un ou l'autre des personnages ne seront pas prises en compte.**

f- Gagnants :

Pour chaque catégorie (primaire et collège), les lauréats seront désignés pour le 1^{er} prix, 2^{ème} prix et 3^{ème} prix. Il y aura donc en tout six Histoire-Images gagnantes (3 pour le primaire et 3 pour le collège).

g- Prix spécial Copain du Monde

Le prix spécial Copain du Monde récompensera par catégorie (primaire et collège), l'histoire-image racontant un conflit vécu avec une issue positive et solidaire. Le mot « solidaire » s'entend ici comme ayant pour finalité **d'aider les autres et d'agir comme un citoyen responsable**.

Le jury désignera le gagnant du prix Copain du Monde pour l'Histoire-Image qui répond le plus à ce critère parmi les dessins en compétition. Le prix spécial peut donc se cumuler avec un autre prix.

Article 4 : Principes et fonctionnement

a- Participation au concours :

*Membre de l'Association Internationale Initiatives et Changement, Caux
ONG dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies
et du Statut Participatif auprès du Conseil de l'Europe*

Propriété d'Initiatives et Changement – Education à la Paix- reproduction Interdite
7 bis rue des Acacias – 92130 Issy Les Moulineaux – France
tél.: + 33 (0)1 41 46 03 60 – fax : +33 (1) 46 44 19 08 – info@ic-fr.org

La participation au concours est gratuite et ouverte à tous les jeunes dont l'institution s'inscrivant à ce concours est située sur le territoire national (métropole). Il est également ouvert aux centres aérés, aux Mairies et aux associations.

Peuvent participer aux concours :

- 1- Pour le concours *Age primaire* : tous groupes de jeunes de niveau CE2- CM1-CM2 qui souhaitent devenir des acteurs de paix dans leur vie de tous les jours. (Scolaire, centre aéré, projets citoyens, etc.)
- 2- Pour le concours *Age collège*, tous groupes de jeunes de niveau 6^{ème} -5^{ème}- 4^{ème} qui souhaitent devenir des acteurs de paix dans leur vie de tous les jours. (Scolaire, centre aéré, projets citoyens, etc.)

b- Droits et citation d'auteur

- 1- **En répondant à ce concours, les participants acceptent** que les "Organisateurs" utilisent leur nom, leur dessin, leur photo, ou leur image à des fins de communication ainsi que les déclarations faites par les gagnants et **accordent aux "Organisateurs" tous les droits concernant cette** utilisation, sans rémunération ni notification, sauf si la loi l'interdit
- 2- **Chaque participant doit signer son œuvre et préciser**, sur une feuille séparée, ses coordonnées (nom, prénom, nom de l'institution, classe, adresse de l'institution).
- 3- **Pour que votre « histoire-images » puisse être présentée au concours**, chaque groupe doit nous envoyer **Impérativement** : une « histoire-images » pour le groupe et autant de bulletin d'inscription qu'il y a d'individus dans le groupe.
- 4- Les **Histoires-images** qui ne seront pas sélectionnées pourront être renvoyées à leur auteur s'ils en font la demande au moment de l'envoi du dessin en notifiant par écrit « Je souhaite récupérer mon *Histoire-images* si elle n'est pas sélectionnée ». Pour se faire, ils devront transmettre une enveloppe A2 affranchie au coût de l'envoi et

mentionnant l'adresse postale de l'institution. (Sans enveloppe affranchie de la part de l'institution, les dessins ne pourront être renvoyés)

- 5- Si la mention n'est pas inscrite, Initiatives et Changement se réserve le droit de garder les *Histoires-images*.

d- Sélection des « histoires-images »

1. Lors de la sélection, seront pris en compte : l'esthétique du projet, la créativité de l'équipe, l'imagination des jeunes pour résoudre ce conflit et le fait que chaque acteur du conflit soit satisfait de la manière dont il a été résolu. Le jury sera particulièrement attentif à la faisabilité de la résolution du conflit. **Sous entendu, chaque jeune devra se demander si la résolution de conflit proposée correspond à une solution qu'il serait à même de mettre en pratique.** Nous n'admettons en aucun cas que le conflit se termine par un acte de violence pour l'un ou l'autre des acteurs. Les histoires devront concerner **des situations vécues** par les jeunes et entre jeunes.
2. Tous les lauréats seront personnellement avertis de la sélection de leur dessin et invité à une remise des prix qui aura lieu courant Juin 2012. (Le transport reste à la charge des lauréats).
3. Deux catégories seront faites pour sélectionner les dessins. L'une des catégories se compose des *Histoires-images* réalisées par les groupes d'élèves niveau primaire. L'autre catégorie se compose des *Histoires-images* réalisées par des groupes d'élèves niveau collège.
4. Les lauréats seront sélectionnés dans chacune de ces catégories.
5. Les gagnants seront prévenus fin mars 2012.

e- Hors concours

Seront classés hors concours les Histoires-images :

Membre de l'Association Internationale Initiatives et Changement, Caux
ONG dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies
et du Statut Participatif auprès du Conseil de l'Europe

Propriété d'Initiatives et Changement – Education à la Paix- reproduction Interdite

7 bis rue des Acacias – 92130 Issy Les Moulineaux – France
tél.: + 33 (0)1 41 46 03 60 – fax : +33 (1) 46 44 19 08 – info@ic-fr.org

- Arrivant après le 16 mars 2012 (cachet de la poste faisant foi)
- Ne répondant pas au thème précisé dans ce règlement
- Ne respectant pas le format requis
- Dont le groupe est constitué de plus de 4 personnes ou moins de 3 personnes
- Dont les membres du groupe ont des âges ne concourant pas dans la même catégorie (primaire et collègue)
- Terminant par un acte de violence
- Ne représentant pas des personnes réelles mais des personnages imaginaires, de fiction, des animaux, etc.
- Illisibles ou incompréhensibles

f- Organisation du jury

Le jury est composé de professionnels de l'enfance, de jeunes mais également de personnalités oeuvrant pour une résolution non-violente des conflits. Le jury se réunit afin de sélectionner les lauréats du concours, parmi la liste des Histoires-images reçues au plus tard le 16 mars 2012.

h- Annulation du jeu-concours

L'association Initiatives et Changement se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne serait en aucun cas être engagée.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS 2011-2012 (6^{ème} édition)

ATTENTION : 1 BULLETIN PAR PARTICIPANT

Je souhaite participer au concours « Adoptons la paix-attitude » (2012) organisé par l'association Initiatives et Changement pour le projet Education à la Paix

J'ai lu et j'accepte le règlement de ce concours

Nom de la structure:

Niveau scolaire de l'élève :

Nom de l'animateur responsable du projet :

Mail de l'animateur responsable du projet :

N° de tel de l'animateur responsable du projet :

Ton nom et ton prénom :

Nom et prénom de chaque élève de ton groupe :

.....

.....

.....

Adresse de la structure :

Code postal :

Ville :

Date et signature :

Bulletin à faire compléter par chaque personne du groupe et à retourner avec « l'histoire-images » du groupe à l'adresse suivante :

Initiatives et Changement

Jeu concours

7 bis rue des acacias

92130 Issy-les-Moulineaux



*Membre de l'Association Internationale Initiatives et Changement, Caux
ONG dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies
et du Statut Participatif auprès du Conseil de l'Europe*

Propriété d'Initiatives et Changement – Education à la Paix- reproduction Interdite

7 bis rue des Acacias– 92130 Issy Les Moulineaux – France
tél.: + 33 (0)1 41 46 03 60 – fax : +33 (1) 46 44 19 08 – info@ic-fr.org